

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-PAUL DE VENCE

Modification simplifiée n°1

Composition

Nota Bene : en bleu sont nommées les pièces constitutives de la modification simplifiée n°1 du PLU (c'est-à-dire les pièces ajoutées ou modifiées dans le cadre de la présente procédure).

Pièces écrites

- 1 – Rapport de présentation
 - 1a – Notice de présentation**
- 2 – Projet d'aménagement et de développement durable
- 3 – Règlement
- 5a – Liste des emplacements réservés
- 5b – Liste des servitudes et des périmètres de mixité sociale**

Plan de zonage

- 4 – Plans de zonage
 - 4a – Planche Nord – 1/3000°
 - 4b – Planche Sud – 1/3000°
 - 4c – Planche générale – 1/5000°

Annexes sanitaires

- 6a - Alimentation eau potable : notice et plan
- 6b - Assainissement : notice et plan
- 6c - Déchets : notice

Servitudes d'utilité publique

- 7a - Liste des servitudes d'utilité publique
- 7b - Plans des servitudes d'utilité publique

Annexes du Plan Local d'Urbanisme

- 8 – Secteurs d'isolement acoustique
- 9 – Règlement de publicité restreinte
- 10 – Etude des risques géologique et géotechnique
- 11 – Inventaire des éléments remarquables (L123-1-5 7°)
- 12 – Evaluation environnementale et Etude des Incidences au titre de Natura 2000
- 13 – Bilan de la concertation publique
- 14 – Délibérations municipales